



Plein tarif : 100 € par personne | Tarif réduit* : 85 € par personne

Repas : 11 € (ou 6 € enfants – de 10 ans) | Hébergement : 15 €

→ un seul bulletin par personne

NOM :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Tél. :	<input type="text"/> Mobile : <input type="text"/>
e-mail :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

→ Je m'inscris au stage :

5 | VIOLON À DANSER DE LA RENAISSANCE

avec **ODILE EDOUARD**

€

Hébergement : Nuit du vendredi **15€**

€

Hébergement : Nuit du samedi **15€**

€

Hébergement : Nuit du dimanche **15€**

€

Repas : Samedi midi **11€/6€** enfants –10 ans

€

Repas : Samedi soir **11€/6€** enfants –10 ans

€

Repas : Dimanche midi **11€/6€** enfants –10 ans

€

TOTAL

€

Avez-vous un régime alimentaire spécifique (végétarien, vegan, allergies...)?

Venez-vous en voiture ?

oui

non

Si oui, merci d'inscrire votre trajet sur le site www.blablacar.fr afin de proposer du co-voiturage.

Êtes-vous professeur de violon ?

oui

non

Êtes-vous violoniste interprète professionnel ?

oui

non

* Le tarif réduit concerne les élèves des écoles de musique, les étudiants, les bénéficiaires des minima sociaux et les moins de quinze ans. Si vous avez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans un but pédagogique, les inscriptions sont limitées à dix stagiaires par stage. **Date limite d'inscription : le 17 février 2020.** Chaque atelier pourra être annulé en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

En cas d'annulation de votre fait avant le 18 février inclus, votre stage vous sera remboursé moins 15 €. Passé cette date limite aucun remboursement ne sera effectué.

Bulletin d'inscription à renvoyer par la Poste

accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Cordes en Folie

à l'adresse suivante : **Fête du violon, chez Franck Blechet**

1 rue Jean Jacques Rousseau, 58170 LUZY

Possibilité de payer par Chèque Vacances



Pour les **enfants mineurs**, joindre la **fiche de liaison** sur la santé de votre enfant (à télécharger sur le site de l'association ou par courrier sur demande)